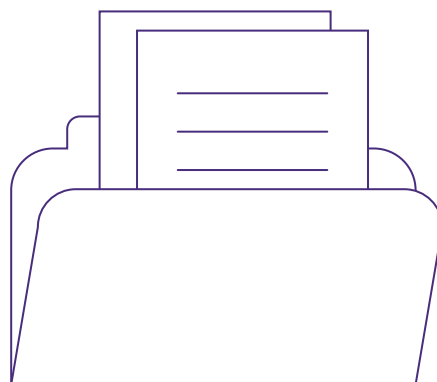


Transformation numérique des ESSMS : Étude des impacts du dossier usager informatisé (DUI) sur les pratiques

Observation de cinq structures des champs du grand âge,
du handicap et du domicile.



Contexte

Piloté par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le programme ESMS Numérique vise à généraliser l'utilisation du numérique et plus particulièrement du DUI dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), au bénéfice des personnes accompagnées et des professionnels.

Le DUI permet aux professionnels de centraliser, structurer et sécuriser toutes les données, informations et écrits utiles à l'accompagnement d'une personne suivie par un ESSMS.

À travers ce programme, la CNSA mobilise le levier du numérique pour relever le défi de la transformation de l'offre.

Le programme ESMS Numérique s'intègre dans le Ségur numérique, piloté par la Délégation au numérique en santé (DNS) et soutenu par des fonds européens, dans le cadre du plan national de relance et de résilience (PNRR) et de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) européenne.

Dates clés

2021

Phase d'amorçage du programme
ESMS Numérique

2022-2025

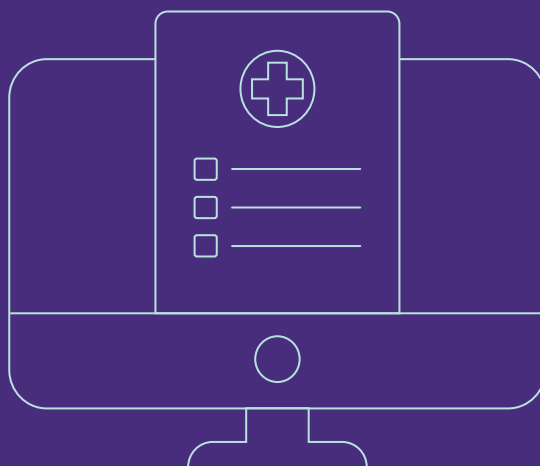
Phase de généralisation du
programme ESMS Numérique

Quelques chiffres

En cinq ans, le programme
a mobilisé plus de

430 M€

pour accompagner les ESSMS
dans la transformation numérique.



1 120 projets

ont été financés, impliquant
25 700 structures*.

Près de 80 % des ESMS

du champ de l'autonomie sont équipés.

En moyenne, un projet a bénéficié de

363 000 €

et un ESMS a bénéficié de **16 700 €
de subvention.**

790 000 personnes

accompagnées bénéficient
d'un DUI*.

Observations dans cinq établissements soutenus par le programme ESMS Numérique

Cinq structures des champs du grand âge, du handicap et du domicile ont fait l'objet de monographies pour documenter les effets transformants des usages du DUI :

- Institut médico-éducatif (IME), Léopold Bellan, Bry-sur-Marne ;
- Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) - Foyer d'hébergement (FH) - Établissement ou services d'aide par le travail (ESAT) - association des amis et parents d'enfants et d'adultes inadaptés (AAPEAI) Alsace Bossue ;
- Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Bellevue ;
- EHPAD Mon Repos ;
- Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) SOSM La Providence.

Ces travaux visent à documenter et à illustrer les effets des usages du DUI sur les organisations et les pratiques dans des ESMS soutenus par le programme, à partir d'exemples réussis de transformation numérique.

Les thématiques abordées couvrent : les effets observés sur les organisations, la qualité de vie au travail, la capacité d'autodétermination et l'accompagnement des personnes, le système de pilotage, l'efficacité économique et les perspectives.



Participation active des jeunes à l'élaboration de leur projet personnalisé :

« Ils ont toute notre vie dans le DUI : âge, photo, rendez-vous, emploi du temps, menus... Tout ce qui est marqué dedans est pour nous, pour notre avenir. »



Dialogue facilité et objectifé avec les familles :

S'appuyant sur les transmissions, « le DUI permet de rendre des comptes aux familles si elles nous questionnent. On sait vers qui rediriger si on ne peut pas répondre. »



Coordination avec le milieu ordinaire pour des parcours fluides et modulables :

« Avant, quand on voulait connaître l'un des objectifs d'un travailleur détaché dont on n'est pas référent, il fallait aller voir le référent. Désormais, on a tout sur le logiciel. »

Effets sur les professionnels



- **Évolution des écrits professionnels** : traçabilité plus ciblée, utile et réactive, formalisation plus qualitative des interventions, meilleure coordination interdisciplinaire ;
- **Réduction des tâches redondantes**, valorisation et reconnaissance des métiers souvent invisibles (animation, entretien...) et développement des compétences numériques ;
- **Outil adaptable aux réalités de terrain et aux besoins des équipes** (ex. : messagerie interne, accès mobile, transmissions ciblées).

Effets sur les personnes accompagnées



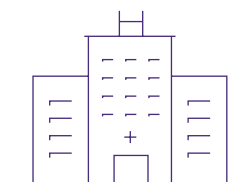
- **Meilleure continuité et individualisation des parcours** : projets personnalisés enrichis et réévalués plus facilement, coordination renforcée entre acteurs. Fluidité favorisant une approche plus fine des besoins, des attentes et des évolutions des personnes accompagnées ;
- **Autodétermination** : avancées notables dans le champ du handicap, avec une meilleure formalisation des attentes et des besoins des personnes accompagnées, favorisant ainsi la co-construction des projets personnalisés et rendant visibles les choix et les préférences des usagers.

Effets sur les établissements



- **Pilotage renforcé** : accès à des données fiables pour le suivi des activités, indicateurs actualisés, au service de la planification stratégique ;
- **Création de valeur plurielle avec plusieurs effets économiques indirects émergents, porteurs de sens et de transformation** : amélioration de la qualité de vie au travail, montée en compétence des professionnels, amélioration de la qualité d'accompagnement, gain de temps réinvesti dans des activités à forte valeur ajoutée, autant de leviers qui contribuent à la performance globale des établissements.

Perspectives communes



- **Mobiliser le levier numérique** pour une saisie des informations moins cloisonnée, orientée non plus par la logique de structure mais par les besoins de la personne ;
- **Renforcer l'interopérabilité** pour garantir la fluidité des parcours et la coordination avec les partenaires.



**Retrouvez les
monographies
sur cnsa.fr**



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie